

UNE ENQUÊTE RÉVÈLE QUE 30 % DES LUMINAIRES EN FRANCE SONT DES LUMINAIRES LED

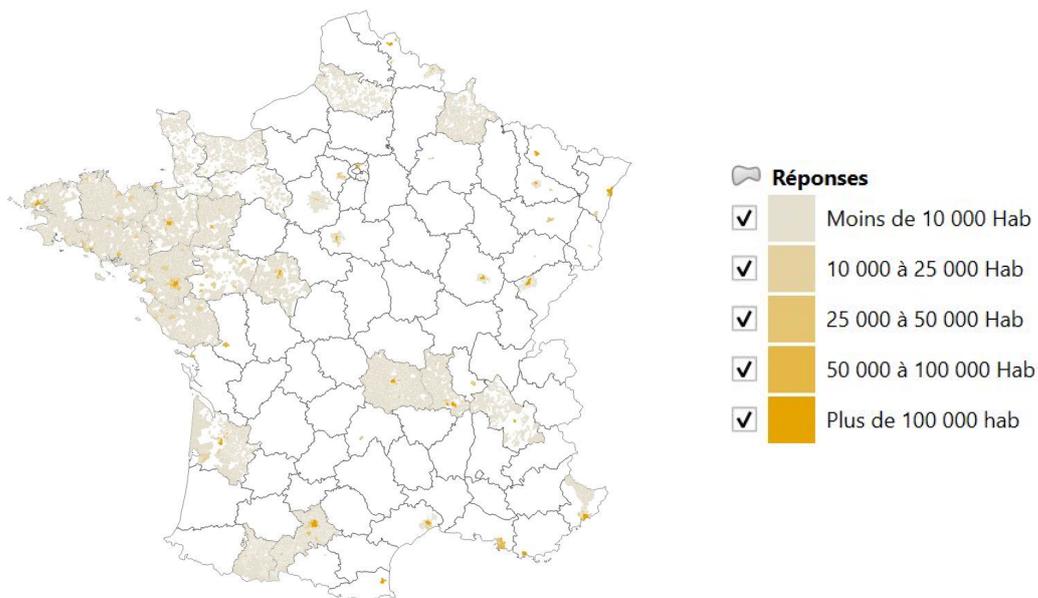
L'étude récente initiée par l'Association française de l'éclairage (AFE), en partenariat avec le [CEREMA](#), la [FNCCR](#), l'[ADEME](#), le [SERCE](#), l'[AITF](#) et l'[ATTf](#) intitulée « Les Chiffres de l'éclairage », vise à produire et à publier des indicateurs traduisant les grandes tendances et évolutions en matière d'éclairage extérieur géré par les collectivités territoriales.

Son objectif principal est d'améliorer la connaissance du parc d'éclairage par le recueil et la consolidation des données relatives à ces installations sur le périmètre le plus large possible en France Métropolitaine.

Cette étude, réalisée durant l'année 2023 (sur les chiffres collectés au 31 décembre 2022) par questionnaire adressé aux collectivités territoriales, met en lumière une tendance significative : 30 % des luminaires en France sont désormais des luminaires LED et souligne une transition majeure vers des technologies d'éclairage plus durables et éco-responsables.

Les réponses proviennent de 7 600 villes représentant 18,776 millions d'habitants (soit 27,95 % de la population) et couvrant 123 235 km² (soit 22,65 % du territoire) *.

CARTE DE FRANCE DES COLLECTIVITÉS AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE (Novembre 2023)



Le nombre de points lumineux recensés lors de l'étude est de : 3 390 980.
Dont 1 010 211 points lumineux LED, donnant un taux de « ledification » de 29,79 %.

Les principaux points à retenir de l'étude comprennent :

1. Adoption croissante des luminaires LED : un tiers des luminaires en France est désormais équipé de la technologie LED, reflétant une adoption rapide et généralisée de cette technologie ;
2. Avantages environnementaux et économiques : les luminaires LED offrent une réduction significative de la consommation d'énergie et des coûts de maintenance, tout en réduisant l'empreinte carbone associée à l'éclairage ;
3. Impacts positifs sur l'environnement : la transition vers les luminaires LED contribue à la réduction des nuisances lumineuses, préservant ainsi la biodiversité et améliorant la qualité de vie nocturne ;
4. Encouragement des politiques publiques : l'étude souligne l'importance des politiques publiques visant à encourager l'adoption généralisée des luminaires LED, notamment par le biais d'aides financières et de programmes de sensibilisation ;
5. Perspectives d'avenir : l'analyse suggère que la part des luminaires LED devrait continuer à augmenter dans les années à venir, renforçant ainsi les progrès vers un éclairage plus durable et respectueux de l'environnement.

« Pour se comprendre et avancer, parlons de la même chose... »

(*) Population de la France 67,162 millions d'habitants en 2020, source INSEE
Superficie du territoire métropolitain : 543 940 km², source Observatoire des territoires



Pour de plus amples informations sur l'étude et ses conclusions, veuillez contacter l'AFE :

afe@afe-eclairage.fr

Contact presse : Margaux Bogdan

mbogdan@afe-eclairage.fr - 06 73 67 50 85

À propos de l'AFE

L'Association française de l'éclairage L'AFE développe une culture de l'éclairage au service de l'être humain, économe en énergie et respectueuse de l'environnement. Elle porte des missions d'intérêt général, en matière de veille sanitaire et environnementale, de normalisation, de pédagogie et de formation. Elle se mobilise pour regrouper, expliquer, diffuser le savoir et le savoir-faire de l'éclairage. A travers ses 15 centres régionaux, elle connaît les problématiques quotidiennes des élus et professionnels et sait répondre à la spécificité de chaque cas en mettant son expertise indépendante à leur service.
www.afe-eclairage.fr